



SYNDICAT FORCE OUVRIERE des HOSPITALIERS de St NAZAIRE

Le 07 avril 2025

NON AU MECENAT

Lors du dernier conseil de surveillance du CH de Saint-Nazaire, notre organisation a exprimé son avis et son opposition sur la mise en place du mécénat dans notre établissement.

Malgré l'élaboration d'une charte éthique par notre Direction et les explications quant aux bienfaits du mécénat, nous en faisons une toute autre analyse.

Cet appel au don reflète les difficultés que rencontre l'hôpital public en lien avec la politique d'austérité menée depuis plus de trente ans.

Aujourd'hui le gouvernement Macron, nous impose un Plan de Financement de la Sécurité Sociale sous 49.3 inacceptable. Cela conduit à des défauts de prise en charge et des décès de patients sur des brancards un peu partout en France. En même temps, ce même gouvernement continue d'exonérer de cotisations sociales les entreprises à hauteur de 77 milliards d'euros, met en place l'économie de guerre au détriment de l'hôpital, de l'éducation, de la culture et de l'ensemble des services publics.

Nous continuons de revendiquer l'abrogation de l'ONDAM⁽¹⁾ et de la tarification à l'activité qui ne cesse d'étrangler financièrement les hôpitaux.

Aujourd'hui, accepter le mécénat dans l'hôpital public ne servira que les intérêts des entreprises et groupes privés et validera le désengagement de l'état dans la santé.

Lors de ce conseil de surveillance, notre organisation a une nouvelle fois rappelé son opposition à la régulation des urgences la nuit, qui ne fera que réduire l'accès au soin des plus précaires.

Le syndicat Force Ouvrière des Hospitaliers de Saint-Nazaire s'oppose à la privatisation de l'hôpital public par le mécénat.

(1) Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie